LES MENTIONS OBLIGATOIRES SUR LES DEVIS

Category: Artisans : litige lié aux travaux
Tag: Tableau d'honneur

Réaliser des travaux dans un logement commence toujours par un ou des devis.

Nous publions des informations intéressantes sur le déroulement. Nous devons gérer régulièrement des litiges nés de relations difficiles avec certaines entreprises du bâtiment. La législation en vigueur s'est renforcée au fil des ans. La fiche du site service-public.fr est complète et donne des informations précises : Devis

La partie sur le contenu des devis est sans doute la plus importante car c'est à partir de ce moment que démarre la relation avec le professionnel. Elle doit donc être sécurisée avec toutes les informations utiles.